

# PRIX



## RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DOSSIERS et POSTERS doivent être envoyés par **courrier électronique** à l'adresse suivante : [prixdestechniciens.cfth@hotmail.fr](mailto:prixdestechniciens.cfth@hotmail.fr)  
Un accusé de réception sera envoyé en retour pour valider votre inscription.

**DATE LIMITE D'ENVOI : 14 / 04 / 2023**

**ⓘ Dans un souci d'équité, tout document reçu passé cette date ne sera pas pris en compte.**

### Restrictions et conflit d'intérêt

Si les fournisseurs STAGO, SYSMEX ou SIEMENS sont impliqués dans les travaux présentés ou si un membre du Conseil Scientifique est à l'origine ou a participé au travail présenté, les travaux ne pourront pas être évalués par les parties concernées.

### Autorisation de publication des travaux concourant aux prix

En soumettant vos travaux (dossiers et posters), vous vous engagez à leur publication par le CFTH sur notre site internet et dans notre « flash info ». Vous devrez remplir à ce titre l'autorisation de publication qui vous sera transmise conjointement à l'accusé de réception afin de prendre en compte définitivement votre participation.

### Règles de présentation des travaux

Un document sera transmis à chaque équipe compétitrice.

**ⓘ un travail ne pourra pas concourir simultanément pour les dossiers et les posters si le thème est identique.**

## DOSSIERS - PRIX STAGO - CFTH

### TROIS PRIX

1<sup>er</sup> prix : 1.200 € remis par STAGO – 2<sup>ème</sup> prix : 800 € remis par STAGO – 3<sup>ème</sup> prix : 200 € remis par le CFTH

## POSTERS - PRIX SIEMENS - SYSMEX

### DEUX PRIX

- 1<sup>er</sup> prix : 800 € remis par SIEMENS - 2<sup>ème</sup> prix : 200 € remis par SYSMEX
- *présentation* : **format A0 (120 cm x 80 cm)** à afficher avant l'ouverture du Congrès le matin à l'arrivée.

## Consignes dossiers et posters à respecter

- envoyer par mail en deux exemplaires le travail avec au maximum deux pages dactylographiées :
  - le premier sous **format WORD** précisant les coordonnées de l'équipe, du (de la) technicien(ne) qui présentera le dossier lors du Congrès si celui-ci est primé ainsi que son mail, en vue de sa publication,
  - l'autre sous **format PDF, ANONYME** (penser à retirer le nom de l'établissement (hôpital ou clinique), en vue de sa notation à l'aide d'une grille par les membres du Conseil Scientifique et par les sociétés concernées.